



**AVIS D'APPEL D'OFFRES N° DNCMP/...../99/F/2017 POUR LA FOURNITURE DE SEMENCES DE MACADAMIA**

**Date de publication : le ...23.../03.../2017**

**Date d'ouverture des offres : le ...25.../04.../2017**

L'Institut des Sciences Agronomiques du Burundi (ISABU), lance un avis d'appel d'offres pour l'acquisition des semences de macadamia.

**1. Objet**

Le Présent marché concerne la fourniture des semences de macadamia.

**2. Allotissement**

Les fournitures à acquérir sont constitués d'un lot unique de semences de macadamia.

**3. Financement**

Le présent marché est financé à 100% par le Budget propre de l'ISABU.

**4. Participation**

La participation à ce marché est ouverte, à égalité de conditions, à toutes les personnes physiques ou morales possédant les conditions juridiques, techniques et financières nécessaires à l'exécution du marché.

**5. Garantie de soumission**

Les offres doivent être accompagnées d'une garantie bancaire de soumission délivrée par une banque agréée et établie suivant le modèle en annexe. **Le montant de la garantie de soumission est d'un million de francs burundais (1 000 000 FBU).**

**NB :** l'absence ou la non-conformité de la garantie de soumission entraîne le rejet de l'offre lors de l'analyse. Les chèques certifiés ne seront pas acceptés.

**6. Consultation et acquisition du DAO**

Le dossier d'appel d'offres peut être consulté pendant les heures de service à la Direction Générale de l'ISABU (Service Approvisionnements) située à l'Avenue de la Cathédrale, Tél : 22 22 33 90. Il peut également être obtenu sur présentation d'un bordereau de versement de 50 000 FBUs libellé « Achat DAO N° DNCMP/...../F/2017 » sur le sous-compte de transit des recettes non fiscales n° 1101/001.04 ouvert à la BRB.

## 7. Dépôt et Ouverture des offres

Les offres sous plis fermés et rédigées en langues française seront déposées à la Direction Générale de l'ISABU à l'adresse ci-haut indiquée au plus tard le 25.../04/2017 à 10 heures. L'ouverture des offres aura lieu en présence des soumissionnaires qui le souhaitent ou de leurs représentants et d'un représentant de la DNCMP, le 25.../04/2017 à 10 heures 30 minutes, heure locale.

Les offres doivent être paginées, paraphées et comprendre une table des matières.

Le procès-verbal d'ouverture des offres doit être contresigné par tous les soumissionnaires présents et transmis à la Direction Nationale de Contrôle des Marchés Publics.

## 8. Délai de livraison

Le délai d'exécution du marché est de soixante (60) jours calendaires à partir de la date de notification définitive du marché.

## 9. Délai d'engagement

Le soumissionnaire reste engagé par son offre pendant un délai de cent vingt (120) jours à compter de la date d'ouverture des offres.

## 10. Eclaircissements

Toute demande d'éclaircissements relatifs au Dossier d'Appel d'Offres doit parvenir à l'Autorité Contractante au plus tard dix (10) jours précédant la date limite de dépôt des offres.

Fait à Bujumbura, le 15.../03/2017

LE DIRECTEUR GENERAL DE L'ISABU,

